

PLANCHE TROISIÈME.

Vitrail de la Chapelle de sainte Catherine ou d'Aligret,
aujourd'hui de saint Joseph.*(Premières années du XV^e siècle.)*

M AITRE Simon Aligret ou Alegret, donateur de ce vitrail et fondateur de la Chapelle qu'il éclaire, était médecin ou, comme on disait au moyen âge, physicien du duc de Berry. C'était un de ces hommes "de bon esprit," suivant l'expression du vieil historien Chaumeau,⁽¹⁾ dont le duc Jean aimait à s'entourer et dont il se plaisait à faire la fortune. La notoriété de sa famille commence avec lui et on ne connaît même pas les noms de ses père et mère, pas plus que le lieu de sa naissance; mais, grâce à la faveur de son noble maître, il acquit rapidement une situation relativement élevée.

Il appartenait au clergé, mais seulement en qualité de Sous-diacre. En 1395, on le trouve pourvu d'un canonicat dans l'église de Saint-Aoustrille du Château, à Bourges. Le 30 août 1399, il fut reçu Chanoine prébendé de l'église de Paris.⁽²⁾ En 1405, il est nommé le second des Chanoines prébendés institués par la charte de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il fut encore Chanoine et Chancelier de l'église de Bourges, Prieur de celle des Aix,⁽³⁾ Prévôt de Normandie dans l'église de Chartres et Trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers.

Comme médecin du duc Jean, en dehors de ses gages très élevés et d'une pension, il touchait continuellement de larges gratifications. Ainsi, le 13 octobre 1402, il reçoit un don généreux : "A notre ami et féal phisicien Maistre Simon Alegret 600 escus d'or . . . par grâce spéciale, tant pour considération des bons et agréables services qu'il nous a faiz on temps passé comme nous espérons que face on temps à venir, comme pour lui aider à achepter une maison en la ville de Paris."⁽⁴⁾ Et moins de trois semaines après, le 1^{er} novembre, une quittance de maître Simon constate qu'il a reçu un nouveau don, "par grâce spéciale," de 500 écus d'or.⁽⁵⁾

Le 11 avril 1414, il touche 200 écus d'or "pour don à luy fait par Monseigneur pour considération des très grans, notables et agréables services qu'il lui a faiz, fait chascun jour et espère qu'il face et aussi aux peines et travaux qu'il a eus et souffers en un très grant maladie que mondit seigneur a eue en ceste présente année."⁽⁶⁾ Et à la même époque les comptes de l'Hôtel du duc de Berry contiennent la mention suivante : "A M^r Symon Alegret, conseiller et premier phisicien 1000 escus valent 1125 livres tournois."⁽⁷⁾

On voit que les services du médecin n'étaient pas gratuits. Mais il savait, à l'occasion, se rendre utile en dehors de son art : lorsque les excès des Cabochiens commencèrent à préparer la réaction contre le duc de Bourgogne, le duc de Berry, rentré à Paris et n'osant pas habiter son hôtel de Nesle, s'en fut loger au cloître Notre-Dame dans la maison d'Aligret qui lui procurait des entrevues journalières avec les chefs du mouvement pour préparer la paix de Pontoise (31 juillet 1413).⁽⁸⁾

Simon Aligret mourut à Rouen le 18 octobre 1415⁽⁹⁾ et son décès fut annoncé au Chapitre de Notre-Dame de Paris le 21 octobre.⁽¹⁰⁾ Il fut enterré à Bourges dans la Chapelle qu'il avait construite et dotée dans la Cathédrale. On y voit encore sa dalle funéraire, en pierre de liais, fort belle mais très effacée, sur laquelle il est représenté sous un dais, avec une inscription dont il ne reste que les mots : CHAN ET TSOR DE S. HYLAIRE LE GRAT DE POICTRS et le millésime MCCCCXV.

Cette Chapelle est située à la dixième travée, entre les contreforts du côté du midi. Son vitrail a beaucoup d'analogie comme style avec celui des Trousseau étudié plus haut et le plus rapide examen suffit pour convaincre qu'il appartient à la même époque et sort du même atelier.

La date précise de sa fabrication n'est pas connue. Elle peut être seulement évaluée approximativement au moyen des titres de fondation de la Chapelle.

Celle-ci étant construite, Simon Aligret y réunit deux vicairies, fondées en mai 1226 par noble homme Robert, chevalier, Seigneur de Bomiez,⁽¹¹⁾ dont il voulut augmenter la dotation. A cet effet, il présenta une supplique au

1) Chaumeau. *Histoire de Berry*. Livre iv, chap. i. — Lyon, 1566, in-4°. p. 137.

2) Archives Nationales, LL, 344. Collection Sarrasin. *Canonici parisienses*, t. I, folio 68.

3) Les Chanoines de St-Etienne de Bourges avaient le droit de conférer à l'un d'eux la dignité de Prieur des Aix. — Buhot de Kersers. — *Histoire et statistique Monumentale du département du Cher*, I, 6.

4) Bibliothèque Nationale. M^s. Pièces originales. vol. 38. *Aligret*.

5) Idem.

6) C^{te} de Toulgoët-Treanna. *Histoire de Vierzon et de l'abbaye de Saint-Pierre*. — Paris, Picard, 1884. page 191.

7) Archives Nationales, KK. 250.

8) Félibien. *Histoire de Paris*. 1725. — II, 768.

9) Cartulaire de N.-D. de Paris dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France. — *Obituarium Eccl. Paris.* iv, 170.

10) Registre capitulaire de N.-D. de Paris, aux Archives Nationales. LL. 215, p. 75.

11) Archives du Cher. Chapitre de Saint-Etienne, n° 357. — Vicairie de Sainte-Catherine, 2^{ème} liasse.

Pape Jean XXIII qui, par bulle donnée à Saint-Pierre de Rome le 15 des calendes d'octobre, l'an 3^{me} de son pontificat (17 septembre 1412), accorda l'autorisation demandée.⁽¹⁾

Dans cette bulle où maître Simon est qualifié Chancelier de l'église de Bourges, il est dit que sa Chapelle était *depuis peu construite* et qu'il l'avait pourvue de tout ce qui est nécessaire à l'exercice du culte. Le revenu des deux vicairies qu'il désirait y réunir étant insuffisant, il avait demandé l'autorisation d'augmenter de vingt livres tournois la dotation annuelle de chacun des vicaires qui seraient tenus d'assister à toutes les heures de l'office canonial et de dire alternativement tous les jours de l'année une messe pour le fondateur. Cette autorisation lui fut accordée et la nomination aux deux bénéfices lui fut attribuée pour tant qu'il vivrait. Les titulaires devaient être choisis parmi les clercs instruits dans l'église comme choristes et musiciens.

Au mois de juillet 1414, le duc de Berry et, le 3 octobre de la même année, le roi Charles VI, octroyèrent à Simon Aligret des lettres d'amortissement pour 60 livres tournois de revenu annuel que "*ledit Symon a dessein d'employer à certaine fondation ou autre oeuvre méritoire en l'honneur de Dieu, de la très sainte Vierge Marie, de saint Etienne, saint Hilaire, sainte Catherine et de tous les Saints.*"⁽²⁾

L'état des dîmes et héritages sur lesquels ce revenu était assis et qui venaient d'être acquis par Aligret de Jean de Neillac, Chevalier, Seigneur de Châteaubrun, est annexé aux Lettres royales d'amortissement. Ces héritages étaient situés à Saint-Patier-les-Yssoldun, à Janvarenes paroisse de Thizay, à Sainte-Lizaigne et aux Bordes près Issoudun. Leur revenu total est évalué à 39 livres 19 sols 3 deniers tournois.

Une épitaphe, incrustée autrefois dans le mur de la chapelle et que La Thaumassière a transcrite,⁽³⁾ indique de plus trois arpents de prés sur la rivière d'Yèvre et 30 sols tournois de rente sur une maison voisine de l'église de Saint-Pierre-du-Marché. Ce furent deux acquisitions faites, le 26 avril 1421, après la mort du fondateur et par ses exécuteurs testamentaires "*au profit et perpétuel héritage des vicairies et vicaires qui sont et seront en la chapelle par ledit defunct faite instituée et ordonnée.*"

Nous savons donc positivement que la Chapelle d'Aligret était construite et parachevée en 1412 et que, par conséquent, la verrière est antérieure à cette date. En la comparant au vitrail des Trousseau (V. Planche I) et à ce qui nous reste des vitraux de la Sainte-Chapelle de Bourges (V. Pl. V et VI), on est amené à penser qu'elle peut remonter à 1405 ou 1406.

DESCRIPTION.

La fenêtre a de largeur 3^m 90 et de hauteur 4^m 75. Elle est divisée en de nombreux compartiments par des meneaux de deux sortes dont les plus larges dessinent l'ordonnance principale. Cette ordonnance consiste en deux panneaux de plein cintre hauts de 3^m 10 sur lesquels s'appuie un grand cercle de 1^m 85 de diamètre qui s'amortit par le haut en ogive en se confondant avec les contours de la fenêtre et s'allonge par le bas en pointe aiguë en se raccordant aux deux cintres des panneaux inférieurs. Chacun de ceux-ci est divisé par un meneau secondaire en deux lancettes ogivales, avec un écoinçon dans lequel est inscrit un trèfle, et le grand cercle supérieur forme dans le tympan, entre deux grands trèfles, une rosace intérieurement meublée de trois quatrefeuilles dont l'inférieur a deux lobes arrondis et les deux autres aigus. Ces quatrefeuilles sont inscrits dans des cercles séparés par des écoinçons trèflés. Au sommet de la baie est un quatrefeuilles à lobes aigus inégaux.

En somme, les différents panneaux de verre sont répartis entre quatre grandes lancettes inférieures, trois médaillons quadrilobés et sept écoinçons découpés; en tout quatorze compartiments plus ou moins importants, mais bien équilibrés et d'un bon effet dans l'ensemble.

Au compartiment supérieur, le Christ assis de face, les bras ouverts, porte un manteau blanc qui dégage l'épaule droite et une partie du buste, de façon à montrer la plaie du côté. Les plaies sont également visibles aux mains et aux pieds. Ceux-ci s'appuient sur un globe cerclé d'or. Les cheveux sont longs et bouclés, séparés sur le front. Le nimbe crucifère est bordé de perles. Ici, comme dans la plupart des représentations au moyen âge de la grande scène du dernier jour, Notre-Seigneur est représenté assis sur un arc-en-ciel.⁽⁴⁾

A droite et à gauche volent des anges qui portent les instruments de la passion : à droite, en avant, l'un tient la couronne d'épines et la lance; un autre au second plan porte les verges et les trois clous; à gauche un premier ange supporte des deux mains une croix; un second tient l'éponge; un troisième est derrière les deux autres et on ne distingue que sa tête.

Dans les deux médaillons quadrilobés immédiatement inférieurs sont représentés deux saints personnages agenouillés, nimbés, vêtus de robes et de manteaux blancs, sans attributs. Ce sont sans nul doute, étant donné le sujet général de la composition, à droite du Christ la Sainte Vierge et à gauche saint Jean-Baptiste.⁽⁵⁾ Des anges nimbés sont autour d'eux dans les lobes des médaillons. En haut, ils volent les bras étendus; plus bas, ils ont les mains jointes dans l'attitude de l'adoration.

1) Archives du Cher. Chapitre de Saint-Etienne, n° 359. — Vicairie de Sainte-Catherine, 2^{me} liasse.

2) Id. id. n° 357. Chartes en latin.

3) *Histoire de Berry*. Livre II, chap. VII, 15.

4) . . . et iris erat in circuito sedis, similis visioni smaragdinae. — Apocalypse, IV, 3.

5) P. Cahier. — *Caractéristiques des Saints*, p. 493.

Les cinq autres compartiments du tympan sont consacrés à la résurrection des morts. Sur les côtés du vitrail, des anges⁽¹⁾ "font entendre la voix éclatante de leurs trompettes,⁽²⁾" et, à ce signal, les couvercles des tombes se soulèvent et les morts se réveillent : on voit au premier plan un homme nu qui se dresse hors du sépulcre en élevant les mains jointes; plus loin, une femme ouvre les yeux et une autre enveloppée d'un suaire saisit les bords de sa tombe et se lève.

Les compartiments symétriques à droite et à gauche reproduisent le même sujet en le retournant.

Au centre du tympan les quatre lobes du médaillon inférieur et sa partie centrale contiennent des scènes analogues : un évêque mitré, des moines vêtus du froc à capuchon, un roi couronné, de jeunes femmes à la longue chevelure, des vieillards barbus, des personnages enveloppés de suaires se dressent dans leur tombe en élevant les mains au ciel. Quelques-uns portent des phylactères sur lesquels se lit en lettres gothiques l'invocation : *miserere nostri*.

Les deux écoinçons inférieurs de la rose montrent de même des tombes ouvertes et des morts de diverses conditions qui surgissent dans l'attitude de la supplication. Quelques arbres se voient au fond de ces tableaux.

Les compartiments tréflés entre les pointes des grandes lancettes du bas renferment des écussons tenus à droite, à gauche et au-dessous par des anges aux ailes éployées. L'écu à gauche est aux armes pleines de Berry : *de France à la bordure engrêlée de gueules*; celui de droite, aux armes mi-parti de Berry et d'Auvergne : 1, comme ci-dessus; 2, *d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople*, qui sont celles de Jeanne de Boulogne, comtesse d'Auvergne, seconde femme du duc Jean.

Dans tous les compartiments du tympan les figures se détachent sur un fond damassé rouge, bleu ou vert dont les planches B, n° 1 et C, n° 1 reproduisent les dessins en grandeur naturelle.

Les quatre grands panneaux en lancettes du bas de la verrière contiennent des figures demi-nature sous des portiques variés de forme.

Dans les deux latéraux, un soubassement décoré de quatrefeuilles avec plinthe et cimaise, fait saillie en avant par trois pans fortifiés aux angles par des pilastres prismatiques dont les deux extrêmes plus robustes s'élèvent pour soutenir un dais à trois frontons triangulaires ajourés de trèfles et de quatrefeuilles; ce dais est couronné par une galerie. Il est surmonté à gauche d'un lanternon aux côtés duquel sont deux anges, et à droite d'un comble pyramidal aux arêtes ornées de crochets, avec un gros bouquet de feuillages contournés formant amortissement.

Les portiques sont voûtés sur nervures rayonnantes. Le fond est à trois pans percés de fenêtres dans les tympans desquels des meneaux dessinent des quatrefeuilles ou des flamboiements.

Les deux lancettes centrales montrent deux pavillons d'architecture d'une autre ordonnance; tous deux sont semblables :

Le stylobate est droit avec un rang de quatrefeuilles entre les moulures. A droite et à gauche montent deux piliers prismatiques supportant un cintre surbaissé surmonté de contre-courbes qui soutiennent un chapiteau et un bouquet de feuillages enroulés sur lesquels une statuette est posée. Le cintre est orné à l'extrados de feuilles à lobes rabattus.

Cette baie forme l'entrée d'un habitacle voûté avec fond à trois pans, dont chacun est percé d'une fenêtre ogivale à meneaux.

Au-dessus est une galerie à balustrade tréflée d'où s'élève une tour hexagone largement ouverte sur ses trois faces antérieures avec fenestragés à meneaux sur les pans postérieurs. Cette tour surmontée d'une terrasse à balustrade est couronnée par les pointes de ses clochetons d'angles et les épis des frontons triangulaires ajourés qui décorent chacune de ses six faces. Elle est enfin accostée de contreforts au pied desquels sont des statuettes de saints.

Deux hautes colonnes prismatiques effilées terminées par des clochetons aigus s'élancent à droite et à gauche du pavillon auquel de légères arcades les relient.

Toute cette architecture en grisaille est relevée de pendentifs, de pinacles, d'épis et de crochets tréflés en jaune pâle.

Le fond général des quatre panneaux est damassé sur verre jaune, rouge, ou vert. Au premier panneau à gauche ce sont de grandes palmes, des fleurons et des enroulements divers au milieu desquels sont posées des cigognes becquetant des branchages (Pl. C, n° 1). Aux trois autres panneaux, c'est un semis régulier de deux sortes de rosaces fleuronnées alternantes, que nous avons déjà rencontré aux fonds des compartiments du tympan (Pl. B, n° 1).

Les tentures derrière les personnages dont il me reste à parler sont aussi des damassés variés que je signalerai en étudiant les sujets des différents panneaux.

Les pavillons architecturaux qui viennent d'être décrits et dont la planche que le lecteur a sous les yeux permet d'apprécier les détails dans leur élégant agencement et leur heureuse variété, abritent des figures de saints ou des portraits du donateur et de sa famille. Ces différentes figures doivent être étudiées en commençant par la gauche du vitrail.

Premier panneau. — Trois personnages sont agenouillés sur un dallage en damier jaunâtre et noir. Celui qui est en tête du groupe tient dans ses mains jointes une longue banderolle sur laquelle est écrite en minuscules gothiques l'invocation : *miserere nostri*. Il est en costume de chanoine ou de docteur : longue robe rouge dont le bas seul

1) Voir un de ces anges reproduit ci-dessus, page 7. (Réduction au cinquième.)

2) St-Matthieu. xxiv, 31.

est visible, recouverte qu'elle est par une aube blanche à grandes manches largement ouvertes et tombantes. Derrière l'épaule gauche se voient les deux pendants frangés de fourrure de la chausse du docteur. Ce personnage est le donateur du vitrail Maître Simon Aligret dont j'ai parlé suffisamment au début de ce chapitre.

L'écusson de ses armes est au-dessous de lui, appliqué au soubassement de l'architecture; il est *d'azur à trois aigrettes d'argent becquées et membrées de gueules*.⁽¹⁾

Deux jeunes gens sont agenouillés derrière le donateur, les mains également jointes. Leur costume consiste en longues robes blanches à grandes manches pendantes sans aucun ornement. L'expression fort jeune de leurs traits convient bien à l'âge que pouvaient avoir vers 1405 les deux neveux du médecin du duc de Berry, et ce sont eux évidemment qui sont ici représentés.

Ils furent héritiers et exécuteurs testamentaires de leur oncle, et c'est en cette qualité qu'on les voit le 11 Novembre 1415⁽²⁾ paraître devant le chapitre de N.-D. de Paris pour exposer que le défunt avait légué par son testament à la fabrique 6 livres tournois, une belle chape de velours de soie brodée d'or et 100 écus pour un service solennel dont ils supplient que la célébration se fasse au plus tôt.

Ils se nommaient Simon et Denis Faverot. Le premier entra dans les ordres : il était chanoine de Bourges en 1421 et figure encore comme exécuteur testamentaire de son oncle, le 26 Avril de cette année,⁽³⁾ au contrat d'acquisition de la prairie et de la rente de 30 sols tournois qui furent ajoutées, comme on l'a vu plus haut, à la dotation de la chapelle de Sainte-Catherine.

Le second prit le nom d'Aligret, ne gardant celui de Faverot que comme surnom. Il se maria en 1420 et mourut en Janvier 1476 après avoir fait son testament devant M^e Jacques Compaing, notaire à Bourges.⁽⁴⁾ Sa postérité assez nombreuse a formé plusieurs branches en Berry, en Champagne et en l'Isle de France.

Un saint à longue barbe et à nimbe rayonnant domine le groupe des trois personnages. Enveloppé dans un grand manteau qui se relève en capuchon sur sa tête, il tient de la main droite une lance et de la gauche un livre. Tous les auteurs qui ont écrit sur la Cathédrale y voient, suivant la logique, le patron de Maître Aligret, saint Simon; mais cet apôtre est généralement caractérisé par une scie, instrument de son martyre. La lance s'appliquerait mieux à saint Thomas, auquel comme apôtre convient également bien le livre. Ces deux attributs sont aussi les caractéristiques de saint Lambert, évêque, mais il faut convenir que rien dans notre personnage ne rappelle la dignité épiscopale. Y aurait-il lieu de supposer qu'Aligret s'appelait Thomas de son vrai prénom et que Simon n'aurait été pour lui qu'un surnom? Je n'ai rencontré aucun document qui permette d'éclairer ce doute.

Au fond du tableau est tendue une tapisserie de couleur violacée dont nous avons déjà rencontré le dessin dans le vitrail de Trouseau (Pl. I, deuxième panneau à droite, et Pl. D, n° 2).

Deuxième panneau. — Sainte Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre, debout, a un nimbe orné de perles et de pierreries. Ses cheveux retombent sur ses épaules. Elle est vêtue d'une très longue robe ou tunique à plis raides et à manches collantes. Un manteau traînant jusqu'à terre s'entr'ouvre pour laisser passer l'avant-bras droit et la main qui s'appuie sur la garde d'une épée; il enveloppe tout le côté gauche et sous ses plis on devine la main qui soutient une petite roue à dents aiguës et recourbées. Sainte Catherine subit la décollation après que l'appareil de son supplice eut été brisé par la foudre. C'est pourquoi la roue est figurée le plus souvent brisée, comme nous la verrons dans un autre vitrail (Pl. VIII) de la Cathédrale. Ici elle est entière.

Le damassé qui forme la tenture du fond de ce tableau est le même qu'au fond général du premier panneau. Il est ici peint en grisaille opaque sur verre vert. Le même dessin, mais au simple trait, a servi pour figurer l'étoffe de la tunique de la sainte.

Au-dessus de sainte Catherine, dans les détails du pavillon d'architecture qui l'abrite, sont placées trois statues : à gauche, saint Pierre enveloppé dans un manteau, tenant de la main droite deux clefs passées dans une cordelière; à droite, un saint à longue barbe, la main droite sortant de son manteau pour s'appuyer sur la poitrine, non caractérisé, probablement saint Paul; au centre, sur le chapiteau feuillagé au-dessus de la baie, la Sainte Vierge tenant sur son bras droit l'Enfant Jésus, groupe charmant de simplicité touchante et de réalisme naïf, où le blond chérubin réclame par un geste expressif et avec une moue enfantine copiée sur le vif la nourriture de son âge.⁽⁵⁾

Troisième panneau. — Un saint évêque mitré, la tête entourée d'un nimbe très orné, tient de la main gauche une crosse et lève la main droite qui porte une bague à l'index.⁽⁶⁾ Il semble qu'il fasse le geste de bénir à la manière latine, pourtant il est à remarquer que sa main est tournée en dedans. Son vêtement consiste en une longue tunique blanche traînant à terre, une dalmatique brochée d'or et d'argent, bordée d'un galon orné de gemmes et frangée sur les fentes latérales, et une chasuble richement damassée d'or formant la pointe en avant et relevée sur les bras avec fermail de pierreries au col. Un galon gemmé est autour du col, descend jusqu'en bas sur le devant et se divise en deux branches sur les épaules en forme de pallium.

Les pieds sont chaussés de mules blanches ornées d'un galon d'or.

1) L'aigrette est une sorte de héron dont le nom, à la faveur d'une certaine analogie avec celui d'Aligret aurait, suivant quelques-uns, inspiré la pensée de faire de ces oiseaux comme les armes parlantes de cette famille.

2) Archives Nationales. LL. 393. Collection Sarrasin. Nécrologe.

3) Archives du Cher. Chapitre de St-Etienne, n° 359. — Vicairie de Sainte-Catherine, 4^{ème} liasse, n° 4.

4) Mémoires généalogiques d'Haudicquer, V. p. 108. — Bibliothèque Nationale, cabinet des titres, vol. 90.

5) Voir le cul-de-lampe, page 15. (Réduction à la moitié.)

6) Selon les plus anciens liturgistes, dit l'abbé Martigny (*Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, art. *anneau épiscopal*), l'évêque ne devrait porter l'anneau à l'annulaire que quand il officie pontificalement, et, en toute autre circonstance, à l'index.

La volute de la crosse est d'un style qui ne convient pas à l'époque de la fabrication du vitrail. J'indiquerai plus loin qu'elle provient, de même que la tête du saint évêque, d'une réparation faite au XVI^e siècle.

Notons immédiatement que, comme dans le panneau précédent, de petites figures de saints sont placées dans la partie supérieure du pavillon d'architecture : au milieu un personnage nimbé portant une palme peut être saint Etienne; sur les côtés deux autres saints pour lesquels l'absence de caractéristiques ne permet aucune attribution.

Maintenant quel est le saint représenté sous ce portique? L'abbé Romelot⁽¹⁾ dit en parlant de ce vitrail : " On voit dans le troisième panneau la représentation d'un évêque qui est celle de Guillaume de Boisratier, alors archevêque de Bourges." Mais Guillaume de Boisratier parvint au patriarcat de Bourges en 1410 et il y a tout lieu de croire que notre vitrail est de quelques années antérieur à cette date. De plus le nimbe suffit à anéantir cette explication.

Le baron de Girardot⁽²⁾ y voit saint Nicolas et c'est également l'opinion de M. l'abbé Barreau.⁽³⁾ Ce dernier adopte en même temps la version du chanoine Romelot en ce sens qu'il admet que saint Nicolas est " peint sous la figure de l'archevêque du temps, Guillaume de Boisratier."

Je ne crois pas, je viens de le dire, qu'on puisse reculer la fondation de la chapelle jusqu'à l'épiscopat de Guillaume de Boisratier. Je ne pense pas non plus qu'il s'agisse ici du saint évêque de Myre. Il serait étrange, en effet, que saint Nicolas fut représenté sans aucun de ses attributs traditionnels : les enfants dans un baquet, la bourse ou les pièces d'or, le pallium qui lui fut restitué par la Sainte Vierge, ou tout autre. Je ne parle pas de la barbe que porte toujours saint Nicolas et qu'il n'aurait pas ici, parce que, ainsi que je l'ai dit, la tête a été refaite au XVI^e siècle et a pu être modifiée par le restaurateur. Il est probable que les auteurs partisans de cette attribution, sans examen des titres qui éclairent la question, ont été influencés par ce fait que la chapelle d'Aligret, après avoir été dédiée à sainte Catherine, fut aussi le siège d'une vicairie dite de Saint-Nicolas, en raison de laquelle on ajouta ce vocable au premier. Mais cette extension de vocable est postérieure à la fondation⁽⁴⁾ et le nom de saint Nicolas n'est pas prononcé dans les lettres d'amortissement du revenu que Simon Aligret avait dessein d'employer, est-il dit, . . . *ad omnipotentis dei et beatissime virginis Marie et beatorum Stephani, Hilarii et sancte Katherine, totiusque curie supernorum honorem et laudem.*"

Or nous voyons bien dans le vitrail le Dieu tout-puissant, dominant toute la composition dans sa fonction de Juge suprême; la bienheureuse Vierge Marie, représentée deux fois, et dans le tympan et au haut du second panneau; sainte Catherine, à une place d'honneur qu'explique la dédicace qui lui a été faite de cette chapelle; saint Etienne au haut du troisième panneau et la cour céleste représentée par saint Pierre et les autres saints qui dominent les portiques centraux. Reste saint Hilaire qui ne serait représenté nulle part, si on se refusait à le reconnaître dans le saint évêque qui nous occupe en ce moment. C'en est assez, je crois, pour faire cesser l'hésitation et pour permettre de voir ici saint Hilaire, patron de cette église de Poitiers dont Aligret était le trésorier.

La tenture de fond, sur verre rouge, est du même dessin que celle du panneau précédent.

Quatrième panneau. — Quatre personnages sont agenouillés et prient les uns derrière les autres. En avant, un homme tête nue, cheveux courts et frisés, est vêtu d'une longue robe blanche à manches serrées au-dessous de la main par un rang de petits boutons; sur ses épaules une pèlerine à capuchon. Il porte une aumônière en sautoir, à l'aide d'une bretelle, et un bâton ou bourdon est entre ses bras. Ses deux mains jointes tiennent une grande palme. Nul document ne peut aider à l'identification de ce personnage, membre évidemment de la famille du donateur, mort, sans doute, violemment dans l'accomplissement de quelque pieux pèlerinage. J'ai dit qu'Aligret est la première individualité marquante d'une famille dont le nom ne s'est perpétué que par sa transmission à une parenté collatérale. C'est pour cela qu'il est de même impossible de nommer les trois femmes agenouillées à l'arrière plan. Sauf de légères différences dans leur coiffure et dans la forme des manches de leurs robes, elles sont toutes trois vêtues de même. Leur habillement est celui, non de religieuses, comme on l'a dit à tort, mais de femmes de condition bourgeoise. Le dessin très net de leur ajustement a même un intérêt particulier au point de vue du costume des femmes de la classe moyenne au commencement du XV^e siècle. Elles sont vêtues de longs surcots dont les manches très ouvertes pour deux d'entre elles et enroulées sur l'avant-bras pour l'autre, laissent voir les manches du vêtement de dessous terminées en entonnoir. Leur coiffure consiste en cette espèce de cornette qu'on appelait *huve* à la fin du XIV^e siècle; c'est une sorte de capeline empesée dont les côtés se développent en volets. Elle semble chez la première des trois femmes n'être qu'un prolongement du col de la robe, tandis qu'elle en est bien détachée chez les deux autres. Le collet du surcot est droit et ajusté par deux lacets.

Tout ce groupe est présenté par un saint debout que le chanoine Romelot nomme sainte Catherine de Suède, le B^m de Girardot sainte Catherine, sans autre désignation, et M. l'abbé Barreau sainte Brigitte de Suède. Les motifs de ces attributions n'apparaissent pas clairement. En réalité, il n'est pas douteux qu'il s'agisse d'un saint et non pas d'une sainte; mais, en l'absence de renseignements sur le personnage masculin agenouillé en avant du tableau et dont il est vraisemblablement le patron, le champ est ouvert aux conjectures et on peut choisir entre tous les saints qui ont pour caractéristique un glaive. Je serais porté à y voir saint Michel, Archange, n'était l'absence d'ailes. Quoi qu'il en soit, ce saint a un nimbe cerclé de perles, les cheveux courts très bouclés, une figure imberbe et jeune et

1) *Description de l'église métropolitaine de Bourges*, p. 214.

2) *La Cathédrale de Bourges*, p. 107.

3) *Description de la Cathédrale de Bourges*, par M. l'abbé Barreau,

2^{me} édition. — Châteauroux, 1855, in-8° p. 78.

4) Archives du Cher. Liasses de la Vicairie de Sainte-Catherine, *passim*.

une certaine apparence chevaleresque. Il tient de la main droite une épée dans son fourreau. Un manteau bordé d'un galon d'or est drapé sur son bras droit et dégage le bras gauche recouvert d'une étoffe damassée d'or et d'argent, avec un galon vers l'épaule et un autre au poignet, sur lesquels des enroulements divers paraissent former les caractères d'une inscription fort difficile, sinon impossible à déchiffrer. Mon ami et savant collègue, M. le vicomte Charles de Laugardière, propose la lecture ECCA XRI : ecclesia Christi. Le manteau est retenu sur les épaules par un large collet ou bande d'étoffe damassée comme les manches. Le haut de la robe est visible au-dessus de ce collet et forme des plis qui s'enroulent autour du cou.

Le sol sur lequel sont posés les personnages est un dallage en damier semblable à celui du premier panneau. Le fond est tendu d'une draperie bleue damassée comme aux second et troisième tableaux.

Cette verrière, comme toutes celles de la Cathédrale à partir du XIV^e siècle et comme celles, en particulier, qui tournées vers le midi sont plus exposées à l'action destructive des agents atmosphériques, a subi à toutes les époques de graves avaries. Les vitraux des XII^e et XIII^e siècles avec leur verre plus épais et leurs plus petits fragments fortifiés par des plombs multipliés, résistaient mieux à tous les accidents, chocs fortuits ou poussées de la tempête, que ces morceaux de plus grande surface et de moindre épaisseur : aussi, quoique soumis durant un siècle ou deux de plus aux mêmes causes de destruction, nous sont-ils parvenus dans un état de conservation souvent admirable, tandis que les autres dont l'aspect lamentable nous afflige aujourd'hui et s'aggrave chaque jour sous nos yeux, appelaient presque au lendemain de leur mise en place le secours des restaurateurs. Le XV^e siècle n'était pas achevé qu'il fallut réparer le vitrail d'Aligret : c'est alors que la tête de sainte Catherine fut refaite par un verrier inconnu et sans talent.

Au XVI^e siècle, vers 1550,⁽¹⁾ le panneau de saint Hilaire fut défoncé et on dut refaire la tête du saint, le haut de son corps, sa main droite et le sommet de sa crosse. Je puis avec certitude nommer l'auteur de cette restauration, bien que je n'aie rencontré aucun document écrit qui l'indique : ce fut un grand artiste, originaire de Bourges, qui multiplia dans les sanctuaires de cette ville⁽²⁾ les remarquables produits d'un crayon vigoureux et d'un pinceau habile entre tous, Jehan Lescuyer. Le talent très personnel de ce peintre a imprimé à toutes ses œuvres, même dans des morceaux restreints comme ceux-ci, un cachet qu'on ne peut méconnaître lorsqu'on a une fois étudié sa manière.

A quelques années de là, l'incendie de 1559,⁽³⁾ et un siècle plus tard, l'orage des 28 et 29 Janvier 1645⁽⁴⁾ causèrent de nombreux dégâts que de simples remises en plomb parurent suffisantes à réparer. Désormais les vitraux étaient passés de mode : on croyait leur faire assez d'honneur en les rapiécant au hasard et en bouchant les trous avec le premier morceau de verre peint qui tombait sous la main d'un manoeuvre sans goût et sans intelligence.

Le vitrail d'Aligret n'a pas été autrement traité depuis trois siècles et les résultats d'un tel régime ne sont que trop sensibles : au premier aspect, ce sont les interpolations absurdes qui attirent l'œil aux dépens de l'ensemble, et un certain effort d'attention est nécessaire pour faire abstraction de ces morceaux parasites. Mais ce travail d'élimination accompli, la composition première se dégage et reprend sa valeur.

On constate alors tant de points de ressemblance entre cette verrière et celle de Pierre Trousseau étudiée précédemment (Planche I^{re}), qu'on ne peut douter de leur communauté d'origine : les deux saints personnages qui appartiennent en totalité à l'œuvre primitive (I^{er} et IV^e panneaux), sont manifestement des conceptions du même artiste qui a dessiné le saint Jacques et le saint Etienne de la chapelle de Reims. Les figures des donateurs sembleraient devoir fournir des termes de comparaison moins sûrs, puisqu'elles ne sont plus des types conventionnels mais des portraits d'après nature; pourtant elles accusent encore toutes le même style. Dans les détails de moindre importance les mêmes analogies se remarquent : les verres employés de part et d'autre sont les mêmes; les damassés ou sont absolument semblables ou procèdent d'une inspiration analogue.

Enfin, au point de vue de l'exécution matérielle, tout ce que j'ai dit du vitrail de Trousseau s'applique au vitrail d'Aligret : les procédés sont identiques. Il est non seulement évident que les cartons de ces deux verrières sont dus au même crayon, mais encore on peut affirmer que leur traduction sur verre a été faite, comme je le disais au début de ce chapitre, dans le même atelier.

C'est ainsi que l'un et l'autre ont les mêmes défauts et les mêmes qualités : on admirera l'habileté du dessin, l'élégance de l'ornementation, la finesse des détails; mais on déplorera cet emploi abusif du verre blanc, plus sensible encore dans cette verrière que dans la première où les costumes des chevaliers et des nobles dames atténuent dans une mesure, par les vifs émaux de leurs armoiries, l'excessive étendue des parties sans coloration.

Cette étendue exagérée des surfaces transparentes est ici d'autant plus regrettable que le vitrail d'Aligret, par suite de son orientation particulière, est presque constamment inondé de lumière. Le jour éclatant qui le traverse

1) En l'absence de tout renseignement relatif à l'accident qui nécessita cette réfection, j'indique la date approximative de 1550, comme celle de la réparation faite par Jehan Lescuyer, parce qu'elle correspond à l'époque où cet artiste était dans tout l'épanouissement de son talent. Dans tous les cas, elle est antérieure à l'année 1556 qui est celle de la mort de notre peintre berruyer.

2) La Cathédrale de Bourges possède de lui deux verrières des plus remarquables qui seront étudiées plus loin.

3) Archives du Cher. Chapitre de Saint-Etienne; affaires diverses, liasse 26.

4) Archives du Cher. Chapitre de Saint-Etienne; commune de Saint-Palais, liasse 1^{re}.

annule tout le modelé de ses fines grisailles et diminue même singulièrement, par un rayonnement que rien n'atténue, l'effet des damassés de couleur qui forment le fond des tableaux.

Nous retrouverons plus loin (Pl. V et VI) des vitraux de cette même époque à l'égard desquels il y aura lieu d'exprimer de semblables critiques : ce sont des débris de la Sainte-Chapelle auxquels la Cathédrale donna asile lorsque fut détruit le monument qui les renfermait.

Mais avant de les étudier, et puisque, à vrai dire, ils n'appartiennent qu'indirectement à la Cathédrale, je crois devoir m'occuper d'une verrière qui, pour une partie au moins, nous ramène à quelques années en arrière, c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle.





A. des Mémoires del à p. m.

Réduction au 10^e

Imp. Société St Augustin

VITRAIL DE LA CHAPELLE D'ALIGRET

PREMIÈRES ANNÉES DU XV^e SIÈCLE.